



LA GAZETTE

N°26  
Janvier 2023

# DUTHUIT

Bulletin Municipal de la Commune du Thuit de l'Oison

**BONNE  
ANNÉE  
2023**



le Thuit  
de l'Oison

Offert  
par NOVAT



IOVAT

# EDITO



Chères administrées, chers administrés, chers amis

Quelle joie pour nous de vous avoir retrouvés nombreux à la cérémonie des vœux. Ce rendez-vous incontournable nous manquait et c'est avec un réel plaisir que nous avons

pu échanger sous le signe de la convivialité et du partage.

Cet évènement a été comme traditionnellement, l'occasion de faire le point sur notre action et surtout vous présenter les projets 2023.

La jeunesse sera un point central : comme nous vous l'avions annoncé l'année passée, une commission a commencé à travailler sur la création d'un pumptrack. Au-delà de l'aspect sportif, nous voulons que celui-ci soit un lieu de rencontres. Alors nous appelons les jeunes à se joindre à cette commission afin de participer à la mise en place de ce projet qui est le leur. Faites-vous connaître en mairie.

Les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire, sur la partie ancienne, débiteront prochainement, l'architecte ayant été choisi en novembre dernier. Parallèlement, un autre projet innovant verra le jour : une école dite « flexible » sera initiée afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant dans son environnement de travail.

La santé est également un sujet de préoccupation, nous avançons et ce, malgré le manque criant de praticiens. Ainsi dans le Pôle Santé, trois kinésithérapeutes, le cabinet infirmier, une psychologue et une ergothérapeute sont installés. A côté du Coccimarket, le nouveau cabinet est dédié à la femme et une quatrième kiné est en cours d'installation dans les locaux occupés précédemment par Vincent Szmyd. Nous travaillons avec le Docteur Dang à la création d'un

cabinet médical pour accueillir à terme un second médecin.

Le cadre de vie est aussi un sujet majeur pour nous. 2022 aura vu l'inauguration du tronçon voie douce Thuit-Signol/Thuit-Anger. Nous sommes très heureux de constater que vous fréquentez cette voie régulièrement. 2023 verra la mise en place du projet Thuit-Signol/Thuit-Simer. En ce qui concerne la sécurité routière, il ne se passe pas une semaine sans que les services ou les élus ne soient interpellés sur la vitesse excessive. Alors nous assumons tout à fait les aménagements réalisés pour casser la vitesse. Il en va de notre sécurité à tous et surtout celle de nos enfants.

Les études sur la restauration du clocher de l'église du Thuit-Signol sont toujours en cours ainsi que les demandes de subventions y afférents. Nous continuons bien sûr l'entretien régulier de tous les bâtiments communaux qui seront, à terme, tous rénover énergétiquement afin de répondre aux nouvelles normes environnementales.

Le vivre-ensemble est la force de notre village : au travers des 40 associations domiciliées sur la commune, nous avons pu créer une dynamique exceptionnelle que nous continuerons à soutenir. Bravo et merci à tous les acteurs de cette vie locale : bénévoles, artisans, commerçants, artisans, entreprises !

Tous ces travaux, services et investissements ne pourraient se concrétiser sans une maîtrise vigilante des finances locales. C'est pourquoi, entre autres, aucun dossier ne sort sans une demande de subvention. Grâce à cette gestion rigoureuse, nous pouvons vous annoncer que les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne année pleine d'amour, de joie, de réussite et de sérénité.

Pour le Conseil Municipal,  
Le maire, Gilbert Doubet.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison  
du lundi au vendredi de 8h30 à  
12h30 et de 14h00 à 18h00

[www.thuitdeloison.fr](http://www.thuitdeloison.fr)  
[mairie@thuitdeloison.fr](mailto:mairie@thuitdeloison.fr)

Facebook : le Thuit de l'Oison  
Twitter : @lethuitdeloison  
02.32.96.00.90

En cas d'urgences :  
07.88.35.81.94

C.C.A.S. : Tél. : 02.32.96.00.90  
Mail : [ccas@thuitdeloison.fr](mailto:ccas@thuitdeloison.fr)

Médiathèque : 09.61.69.86.44  
[mediatheque@thuitdeloison.fr](mailto:mediatheque@thuitdeloison.fr)

Numéros d'urgences  
SAMU : 15  
Sapeurs-pompiers : 18  
Police Secours : 17

Services sociaux et médico-  
sociaux : 85, rue d'Elbeuf  
Bourgtheroulde-Infreville  
27520 Grand Bourgtheoulde  
Tél. : 02.35.87.70.51  
Accueil Téléphonique :  
du lundi au vendredi de 8h30 à  
12h30 et de 13h30 à 17h30  
Accueil Physique :  
le mardi et jeudi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h  
le vendredi de 9h à 12h

## Pré-inscription scolaire

Votre enfant est né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, pensez à le pré-inscrire pour la rentrée 2023.

Le formulaire de pré-inscription est téléchargeable depuis notre site internet [www.thuitdeloison.fr](http://www.thuitdeloison.fr) ou à retirer en Mairie.

Ce dernier doit être transmis complété soit à la Mairie, soit par mail : [ecoles@thuitdeloison.fr](mailto:ecoles@thuitdeloison.fr) avant le 03 février 2023.



## Collecte de Sapins

Comme chaque année, 3 points de collecte sont mis en place depuis le 2 janvier 2023 :

- Ateliers communaux pour le Thuit-Signol
- Parking Maison France Services (ancienne mairie) du Thuit-Anger
- Ancienne mairie du Thuit-Simer

Attention, à bien séparer les sapins floqués des sapins non floqués.

En effet, grâce à un partenariat avec la Chèvre Rit des Monts du Roumois, les sapins non floqués serviront de nourriture aux chèvres.

## Sécurité Routière :

Les chicanes existantes constituées par des balises J11 ont été remplacées par des ilots en béton et bordures rue de l'Oison et rue du Fief aux Danois.

Ces bordures sont équipées de plots réflecteurs.

Rue de l'Oison un passage pour les piétons, les poussettes et les vélos a été prévu, il sera complété par un marquage au sol.



## Recensement militaire

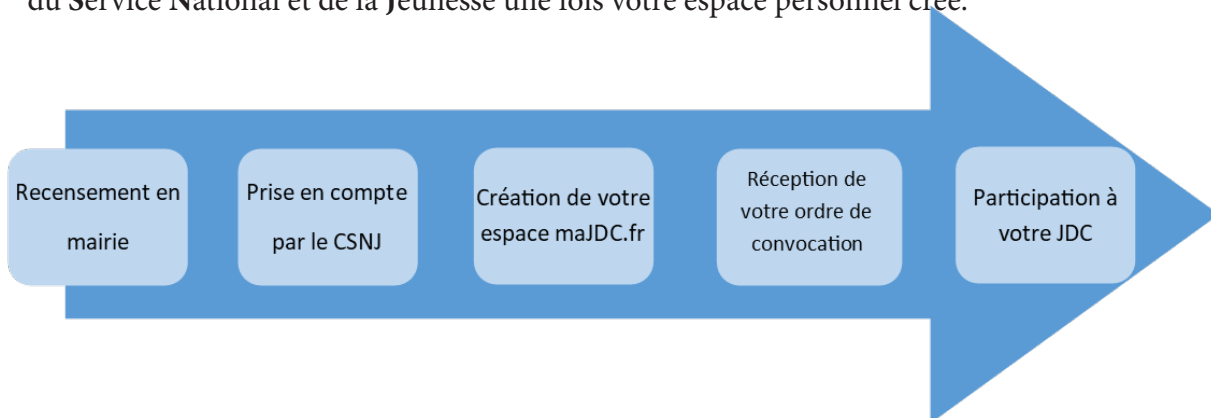


**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Du recensement à la Journée Défense et Citoyenne:

- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois. Des délais de prise en compte imprévisibles sont indépendants de notre volonté.
- 7 mois au plus tard suivant votre recensement en Mairie, rendez-vous sur [majdc.fr](http://majdc.fr) afin de créer votre compte sur lequel vous retrouverez toutes les informations.
- Votre attestation de recensement fait foi lors de la présentation à des examens pour les moins de 17 ans. Au-delà, une attestation provisoire vous sera délivrée, à votre demande, par le Centre du Service National et de la Jeunesse une fois votre espace personnel créé.



### **Votre situation évolue ?**

- Pour tout changement d'adresse postale ou courriel, prière de mettre à jour vos renseignements dans votre espace [majdc.fr](http://majdc.fr)
- Vous déménagez en dehors des départements 27, 28 et 76 ? Informez le CSNJ de votre ancien lieu de résidence en indiquant votre nouvelle adresse. Le CSNJ transférera votre dossier au CSNJ de votre nouveau domicile.
- Étudiant ? Cela fonctionne également : Vous avez la possibilité de renseigner votre lieu de études pour y affecter votre JDC.
- Un changement d'établissement scolaire ? Une situation professionnelle qui évolue ? Informez le CSNJ qui prendra en considération vos nouveaux changements.

### **Avant de contacter le CSNJ**

Pour toute demande au CSNJ, veuillez vous assurer que la réponse ne se trouve pas sur votre espace [majdc.fr](http://majdc.fr) ou sur l'espace FAQ disponible à l'adresse suivante : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>

### **Pour plus d'informations :**

Rendez-vous sur <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/> pour découvrir le déroulé d'une journée, des témoignages, des quizz ...

## La liste des aides financière

- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>
- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : [https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos\\_po](https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po)
- **L'Éco prêt à taux zéro** : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>
- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>
- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.
- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).
- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur [le site du service public](#).
- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur les revenus. Vous pouvez en savoir plus sur [le site du service public](#).
- **L'exonération de taxe foncière** : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.
- **Le micro crédit ou le crédit à la consommation** : pour rénover son logement, il est aussi possible de [souscrire un prêt instantané en ligne](#) (par exemple sur la plateforme : <https://fnfrog.fr/credit-rapide/instantane>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.

### Qui contacter ?

Permanence à la Maison de l'habitat Grand Bourgtheroulde - sur rdv 02 32 39 89 99

Solih Normandie pour ne assistance aux propriétaires les plus précaires - [www.solihanormandie.fr](http://www.solihanormandie.fr)

France Renov pour tous renseignements sur vos démarches - [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)

### Récupérateurs d'eau

Considérée comme inépuisable, l'eau devient une ressource de plus en plus rare.

Soucieuse de l'impact écologique, la commune a décidé d'investir dans deux récupérateurs d'eau de pluie de 9 000 litres, installés au Service Technique.

Ainsi la récupération de l'eau de pluie servira pour l'arrosage.



### Travaux de la mare de Thuit-Signol

Au vu du niveau très bas, il est apparu opportun de procéder au curage en urgence.

La faune restante a été transférée dans les mares environnantes. De nombreuses pertes ont pu être constatées à cause d'asphyxie, du manque d'eau, de chaleur et des nénuphars en surnombre.

L'enrochement de la berge du côté de la salle des fêtes a été remis en état : pas moins de 500 m<sup>3</sup> de vase ont été évacués.



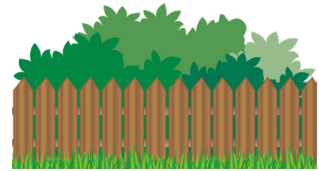
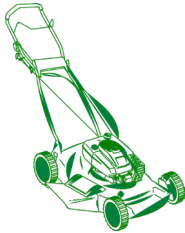
Afin de permettre la réparation du trop plein de la mare, un peuplier a dû être abattu.





# QUELQUES RAPPELS IMPORTANTES

**J'aime ma Commune et je respecte les réglementations !**



## Réglementation sur le bruit :

L'arrêté municipal du 15 juillet 2020 autorise les bruits liés aux travaux de bricolage, de jardinage.

- Du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que pendant les dimanches et jours fériés.

Tout bruit de comportement gênant, produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux doivent prendre les mesures propres à assurer la tranquillité du voisinage.

## Les haies en bordure des voies de la commune :

L'arrêté municipal du 6 juillet 2020 impose la taille des haies à l'aplomb des voies de la commune. Les arbres, arbustes doivent être élagués pour empêcher de toucher les réseaux aériens. En cas de non-exécution, la mairie se réserve la possibilité de tailler les haies en facturant au propriétaire ou au locataire.

## Rappels sur les tailles de haies :

Les arbres, haies et arbustes en limite de propriété :

Les articles 671 et 672 du Code Civil indique que :

Les arbres dépassant 2m doivent être plantés, au minimum, à 2m de la clôture.

Les arbres inférieurs à 2m peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la clôture.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

Il est interdit de couper les branches venant sur votre terrain.

Il est interdit de cueillir les fruits de l'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain.

En revanche il est autorisé de ramasser les fruits tombés sur votre terrain.

## Interdiction de brûler :

L'arrêté municipal du 12 juin 2020 interdit tout brûlage de déchets verts ou ménagers dans la commune du 1er janvier au 31 décembre. La valorisation des déchets verts en compostage, en paillage, en broyage ou le dépôt en déchetterie doivent être privilégiés.

## La santé au Thuit de l'Oison

### Médecin Généraliste

Dr. Nicolas DANG :  
02 35 78 63 54

### Psychologue

Pôle Santé - Voie de la Découverte

Dr. Vanessa MARLY :  
06 19 08 22 27

### Kinésithérapeutes

Pôle Santé - Voie de la Découverte

Mme Lucie HUET :  
02 32 13 02 29  
Mme Marie ZIEMBA :  
02.32.13.02.29  
M. Olivier NAVIAUX :  
02 32 13 02 29

Mme Mafalda LAGES FRANCO :  
28E, rue Henri de Campion  
07 55 66 07 79

### Chiropraticien

Pôle Santé - Voie de la Découverte

M. Olivier NAVIAUX : 02 32 13 02 29

### Ergothérapeute

Pôle Santé - Voie de la Découverte

Sarah DUBOIS : 06 29 69 12 56

### Infirmières

Pôle Santé, Voie de la Découverte

Mme Nathalie AUBERT :  
02 35 33 55 36

Mme Anne HELIE :  
02 35 33 55 36

Mme Bénédicte LE RISBE-LEHO :  
02 35 33 55 36

Mme Géraldine DUHAZÉ  
02 35 33 55 36



Mme Corinne GRIMOIN-DUBOIS :  
02 35 87 25 47

### Sage-Femme

Karine FROUMENTIN :  
froumentinkarinesf@gmail.com  
38, rue Henri de Campion

### Sophrologues

Fabienne HOUARD : 07 88 48 81 80  
38, rue Henri de Campion  
Adam ILHAMY : Rendez-vous sur RESALIB  
28E, rue Henri de Campion

### Cabinet Prendre Conscience

34, rue Henri de Campion

Hypnose Ericksonnienne  
Bénédicte LE RISBÉ : 06 15 23 49 73

Diététicienne et  
Hypnopraticienne Ericksonnienne  
Sophie SANIOS : 07 49 92 07 24

### Pharmacie

Espace Marchand du Manoir  
40 Rue Henri de Campion  
Tél. : 02 35 87 81 42  
Fax : 02 35 87 22 40  
Site : pharmaciedesthuits.com

### TAXI DES THUITS SASU

34 rue Henri de Campion – 27370 Le Thuit de l'Oison

Tel : 06.82.07.86.05 / 06.85.96.89.66

Mail : taxidesthuits@orange.fr

7/7 – 24h/24 – Tous types de transports



## Le cabinet Sophratoi ouvre ses portes



Adam Ilhamy, 26 ans, travaillant à l'accueil périscolaire du Thuit de l'Oison, décide d'enraciner un peu plus son attaché au sein de la commune en ouvrant son cabinet de sophrologie à Thuit Signol.

« J'ai toujours eu cette profonde envie de travailler avec l'humain. Les aider, les accompagner dans leurs besoins...

Je suis un ancien judoka de haut niveau et l'idée d'être un grand champion dans mon sport a motivé mes années de sportif. Malheureusement, à cause du stress, je suis passé à travers certains moments de ma carrière et peut-être même à travers certains moments de ma vie...

Lors du confinement de mars 2020, ma remise en question a été totale, c'était le moment d'aller au bout de mon ambition. Je me suis formé au sein de l'Académie de Sophrologie de Paris du Dr Chéné, académie connue et reconnue dans le domaine. Avant sa tragique disparition, Alphonso Caycedo, neuropsychiatre et créateur de la sophrologie, a validé notre contenu pédagogique».

Grâce à la sophrologie, mes compétences et mon savoir faire, je vous accompagne pour :

- Améliorer votre quotidien (Gestion du stress, troubles du sommeil...)
- Préparer un événement (Accouchement, compétition, examen...)
- Accompagnement d'un suivi médical et/ou un suivi de psychologue (Douleurs post-opératoires, rééducation, addiction ou dépendance, dépression...)

«La Sophrologie, qu'est-ce que c'est ? C'est un domaine bien trop vaste pour en parler en quelques lignes, mais pour en donner une idée, c'est un mélange de techniques lié à la respiration, au mental et au corps le tout fait en douceur, à son rythme. L'ensemble permet de faire face à nos maux. Le maître-mot en tant que

Sophrologue est l'adaptabilité, tout accompagnement est personnalisé et crée pour vous, en lien avec votre histoire. Je suis également rattaché à la Chambre Syndicale de la Sophrologie et par conséquent, je suis tenu de respecter le code de déontologie du Sophrologue, qui m'engage à respecter le secret professionnel avec les personnes que j'accompagne».

Il vous accompagne en qualité de sophrologue certifié RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ce qui atteste des compétences et connaissances en tant que sophrologue auprès du Ministère du Travail.

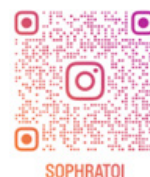
La sophrologie est de plus en plus reconnue, n'hésitez pas à vous renseigner au près de votre mutuelle, car les séances sont remboursées.



Le cabinet Sophratoi est situé au  
28 E rue Henri de Campion  
27370 Le Thuit de l'Oison  
et vous accueille sur rendez-vous uniquement,  
du lundi au samedi de 9h30 à 20h.

Pour réserver un créneau, rendez-vous sur  
RESALIB.

En attendant d'avoir un rendez-vous,  
vous pouvez suivre son actualité sur Instagram  
(@sophratoi).



## Un cabinet de Kinésithérapie ouvre ses portes le 16 janvier 2023

Mafalda Lajes Franco ouvre son cabinet de kinésithérapie le 16 janvier 2023 au sein des locaux de l'ancien kinésithérapeute Vincent SMYDZ, au 28E rue Henri de Campion et vous accueille du lundi au vendredi avec prise de rendez-vous au 07.55.66.07.79.

Mafalda a transformé ce lieu en un espace vaste de 80 m<sup>2</sup>, clair et lumineux. Cette diplômée de l'université CESPU, située au Portugal, a obtenu en 2020 la validation de son diplôme à l'échelle européenne assortie d'une autorisation spéciale délivrée par le ministère français de la santé pour exercer dans notre pays.

Elle évoque ses débuts : « j'ai exercé 22 mois en libérale, comme assistante dans un cabinet à Saint Aubin Les Elbeuf.

« Mon rêve a toujours été de revenir en France et de réussir à créer mon cabinet de kinésithérapie. L'installation au Thuit de L'Oison est un privilège pour moi car cette ville symbolise un aspect paisible et c'est cette qualité de vie que je recherche ».

L'opportunité s'est présentée d'acheter un local à proximité de son domicile, elle a franchi le pas pour s'installer en profession libérale. Cette jeune kinésithérapeute de 26 ans se déplace à domicile, pratique la rééducation générale et kiné respiratoire du nourrisson. Son cabinet est équipé d'ondes de chocs et également d'un appareil de préssothérapie, un appareil qui reprend le principe de drainage lymphatique.

L'espace comprend également deux salles à destination d'une autre profession. L'une d'entre elles est déjà occupée par Adam Ilhamy qui pratique la sophrologie.



## Le Centre Communal d'Action Social

### Personnes vulnérables :

Vous ou l'un de vos proches êtes vulnérables, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS. Ainsi, ses Membres prendront contact avec vous afin de vous accompagner au mieux pendant des périodes plus difficiles comme : celles de canicule, et de Grands Froids.

### Présence Verte :

Vous avez dans votre entourage des proches vivant seul ou en couple,

- un proche qui sort d'une hospitalisation,
- vous êtes aidant et vous avez besoin d'aides,
- vous vous inquiétez de ce qui pourrait leur arriver.

Nous vous proposons un partenariat avec Présence verte, un groupe implanté partout en France qui propose des solutions innovantes de téléassistance.

La télésurveillance est un service qui relie l'abonné à une centrale d'écoute et de réception des appels d'urgence 24h/24 et 7j/7.

Cette solution sécurisante s'adresse à tous les publics : particuliers, collectivités ou professionnels.

### Mutuelle Communale :

Un partenariat signé avec ACTIOM ! Actions de Mutualisation pour le pouvoir d'achat.

Pour répondre à la préoccupation des membres & administrateurs du CCAS sur la prise en charge des soins de santé de tous les habitants de la Commune, le CCAS a adhéré au dispositif « Ma Commune, Ma Santé » de l'association ACTIOM. Cet accord offre la possibilité à tous les administrés de bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée à moindre coût.

Sans questionnaire de santé, sans condition d'âge.

ACTIOM est une association qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé ou bien qui souhaiteraient être couverts à un moindre coût.

Vous souhaitez une étude comparative, contactez la mairie au 02.32.96.00.90 pour fixer un rendez-vous.

Les rendez-vous avec l'Association se font exclusivement en Mairie le vendredi matin sur des permanences définies au préalable.

## MAM de Thuit-Simer

Alexandra et Julie accueillent les enfants dès 10 semaines et jusqu'à leur entrée à l'école, ce mode de garde à mi-chemin entre l'accueil à domicile et la crèche permet une approche du vivre ensemble en plus petit groupe (8 enfants maximum).

Notre maison d'assistantes maternelles se situe dans les locaux de l'ancienne école maternelle à Thuit-simer.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter via notre page facebook «M'am Stram Gram- Thuit Simer» ou par mail [mamstramgram@yahoo.com](mailto:mamstramgram@yahoo.com), nous disposons de 2 places pour septembre 2023.



Souvenirs de  
notre  
journée  
Halloween



## La Communauté de Communes Roumois Seine communique



### POINT SUR



## La tarification incitative

### C'EST QUOI ?

Aujourd'hui, en tant qu'habitant du territoire de la Communauté de Communes ROUMOIS SEINE, vous êtes soumis à une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe est uniquement calculée sur la base de la valeur locative de votre habitation, sans lien direct avec la manière dont vous gérez vos déchets au quotidien.

La TEOM est payée tous les ans par tous les propriétaires dans le cadre des impôts locaux, avec la taxe foncière ; il peut l'imputer à son ou ses locataire(s) d'un habitat individuel ou collectif.

#### La TEOM sert à financer mes services :

- la collecte des déchets en porte à porte et en point d'appoint volontaire ainsi que le traitement de ces déchets
- les équipements mis en place (bacs et colonnes mis à disposition des usagers)
- le fonctionnement des déchetteries

La tarification incitative est l'introduction dans le calcul de la TEOM d'une part variable ; c'est une incitation à la diminution de la quantité de déchets produits. Cette part variable dépend de la quantité de déchets résiduels produits par l'utilisateur ; son taux doit être compris entre 10% et 45% de la TEOM totale. Ce taux n'est pas défini à ce jour, il fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire.

### IMPORTANT

Ce dispositif concerne uniquement vos déchets résiduels, ceux du bac pucé (couvercle vert).

**La part variable sera calculée sur la fréquence de levées et la base du volume de déchets et non en fonction de leur poids !**



### LA TEOMI : une adaptation sur plusieurs années

#### 2023 : une année test

Le comptage des levées des bacs d'ordures ménagères (bacs au couvercle vert uniquement) va être réalisé par le prestataire de collecte. Sur la feuille d'appel de la taxe foncière, il n'y a aucun changement pour l'utilisateur.

#### 2024 : la mise en œuvre effective

Le montant de l'appel sur la taxe foncière comportera uniquement la part fixe de la TEOM. Toutefois, les usagers recevront en information le montant qu'ils auraient payés si l'année 2023 avait été en facturation réelle. Ce sont les données relevées en 2023 qui rentreront en compte.

#### 2025 : les premiers effets financiers

Les services fiscaux éditeront l'appel du produit fiscal « TEOM et part incitative » sur les avis de taxes foncières (sur la base des comptages enregistrés sur les levées 2024).

## Pourquoi introduire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (T.E.O.M.I.) ?

Le coût de la gestion des déchets a doublé en 10 ans au niveau national. Cette augmentation s'explique par la croissance de la production de déchets, bien sûr, mais aussi par l'application d'une réglementation de plus en plus exigeante en termes de tri et de recyclage, par la modernisation des outils de traitement, par l'augmentation des charges et des taxes de la collectivité (taxe générale sur les activités polluantes -T.G.A.P.- TVA sur la collecte...). En encourageant chacun à réduire sa production de déchets, la tarification incitative permet la maîtrise des coûts, au bénéfice de tous. Nos bacs d'ordures ménagères contiennent beaucoup de déchets qui peuvent être évités, réemployés ou recyclés ; la quantité de déchets a doublé en 40 ans. Le principe de l'incitatif est celui du « pollueur-payeur » : moins je jette, plus je trie et plus je maîtrise ma facture.

### ATTENTION

Votre bac n'est pas référencé pour la collecte.

**A compter du 1er janvier 2023, les ordures ménagères ne seront plus collectées.**

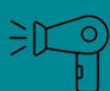
Votre nouveau bac est à disposition dans votre mairie.

**Votre bac dédié aux ordures ménagères (couvercle vert) doit être équipé d'une puce. Depuis 2021, la mairie procède à la dotation de bac référencé, si vous ne l'avez pas récupéré, les déchets ménagers (bac couvercle vert) ne seront plus collectés, une étiquette sera apposée sur le couvercle ;**

**veuillez contacter la mairie au numéro 02.32.96.00.90 afin de retirer votre bac référencé.**

### DECHETS LIMITES, COÛTS MAÎTRISÉS !

La tarification incitative ne montrera tous ses effets que si chacun adopte de nouveaux comportements vis-à-vis de sa consommation et de des déchets.



**J'apporte** mes encombrants et petits appareils électriques et électroniques usagés à la déchetterie.



**Je trie** tout ce qui est recyclable.



**Je dépose** les objets en bon état qui ne me servent plus à la Ressourcerie ou j'en fais don à une association.



**Je répare** ce qui peut l'être.



**Je réduis** mon gaspillage alimentaire.



**Je composte** mes déchets de cuisine et de jardin.



**Je refuse** les produits à usage unique.



**Je réfléchis** avant d'acheter.



**J'appose** un stop pub sur ma boîte aux lettres



**Je bois** l'eau du robinet.

Pour plus d'informations, recopiez le lien ci-dessous :

<https://www.roumoiseine.fr/vivre-sur-le-territoire/collecte-des-dechets/tri-selectif-1er-juin/>

## MERCI À CMT NOVAT



Après une consultation de différentes entreprises comme l'oblige la loi, c'est l'entreprise CMT, domiciliée sur notre commune, qui a été retenue pour réaliser les différents équipements destinés à faciliter la circulation à vélo. Ils ont donc fabriqué une centaine de racks à vélos installés près des commerces et des bâtiments accueillant du public.



Ils ont également installé un abri à vélos sécurisé, près de la zone de covoiturage, sur la zone artisanale du Thuit-Anger. Si vous souhaitez l'utiliser, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [mairie@thuitdeloison.fr](mailto:mairie@thuitdeloison.fr)



À la veille de l'inauguration de la voie douce, nous avons eu le plaisir de découvrir ce magnifique panneau reprenant notre logo, offert par l'entreprise à la Commune. Nous les en remercions vivement et les remercions également pour la qualité du travail fourni.

## Ensemble pour Clara

Fin Novembre, Richard, Président de l'association **Ensemble pour Clara**, était convié à la Mairie du Thuit de L'Oison pour que Philippe Sevestre, entrepreneur local, remette un chèque de 500€ au profit des enfants en situation de handicap.

Gilbert Doubet, Maire du Thuit de L'Oison, fait appel à l'entreprise Chassôfrelons pour détruire les nids de frelons asiatiques dans notre commune et c'est suite à ce partenariat que Philippe a décidé de soutenir l'association. Un très grand merci à l'entreprise Chassôfrelons et à sa famille pour leur présence ainsi qu'à Gilbert Doubet pour son soutien



# TECHNOCOM

## Salon des loisirs numériques

### 18<sup>e</sup> Salon du Numérique

L'association Z-Gen organisera du 15 au 22 février la 18<sup>e</sup> édition du Technocom, le Salon du numérique à la Salle P. Aubin au Thuit de l'Oison.

Dans la continuité de l'édition de 2022, l'association poursuit le développement du salon sur quatre axes.

### Quand le jeu vidéo devient un spectacle !

Fort du succès des années précédentes, l'arène e-sport revient. Des tournois seront organisés quotidiennement. L'objectif est de procéder à une montée en gamme vers des tournois de qualité.

### Espace de création Numérique

Concept lancé en 2022, la **Black Box** est un lieu de créativité pure. Programmation, création de jeux vidéo, d'objet connecté ou de modélisation 3D. Toutes les activités créatives sont mises en valeur dans cet espace encadré par des bénévoles passionnés.

### CoolDown - La Quotidienne sur Twitch

Diffusée sur twitch grâce aux ressources techniques de l'association Culture & Nature, la quotidienne reviendra tous les soirs à 19 h 30 après le Technocom.

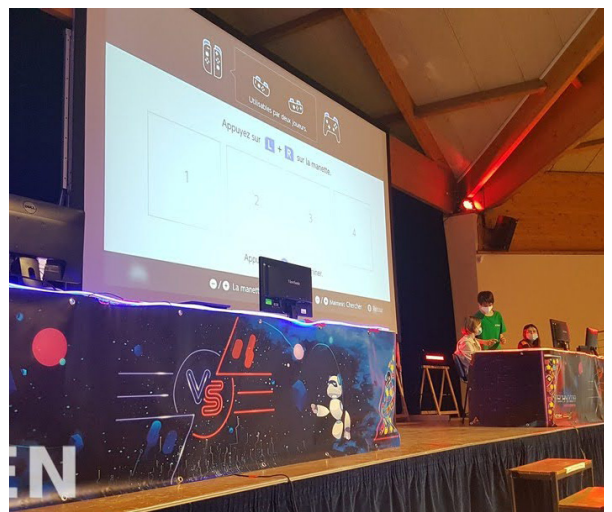
### Espace Orientation

En pleine période d'inscription sur Parcoursup, le Technocom propose à ses visiteurs un espace avec de l'information utile sur les établissements proposant des formations.

### Partenariats

L'association multiplie les partenariats afin de réunir dans le salon toutes les compétences. Ambassadeur Pédagojeux pour la sensibilisation autour du jeu vidéo auprès des familles, l'IUT d'Elbeuf, la médiathèque, l'école élémentaire du Thuit de l'Oison, la liste n'est pas exhaustive et est amenée à se développer.

**Après 18 ans, le salon du Numérique Technocom évolue et se renouvelle. Reposant sur le travail de bénévoles passionnés et motivés, cet événement gratuit et multigénérationnel va une nouvelle fois attirer un public nombreux.**



## À la Médiathèque

Tout d'abord, l'équipe de la médiathèque vous souhaite une excellente année accompagnée de rencontres, de livres, et de moments conviviaux.

Pour tenir ces résolutions, nous vous proposons un programme d'animations riches où chacun trouvera quelque chose pour soi.

Nous participons au projet national - la Nuit de la lecture - où nous vous proposons trois séances d'un Escape Game « Panique dans la bibliothèque ».

Ce jeu d'énigmes s'adresse au public à partir de 12 ans. Il aura lieu le vendredi 20 janvier à 17h30 et le 21 janvier, à 10h30 et à 14h00. Inscrivez-vous !



Les séances de tricot et de crochet se poursuivent (les vendredis : 27 janvier, 10 février, 17 mars et 24 mars, de 16h00 à 18h00) afin de réaliser les nombreux animaux crochétés qui serviront pour nos futures animations. Si vous avez envie d'y participer, n'hésitez pas à venir !

**En février**, la médiathèque propose une exposition de peinture et de sculpture (du 27 janvier au 28 février). Dans ce cadre, nous vous



invitons à l'heure du conte (mercredi 8 février, à 10h30) pour découvrir le tapis de lecture spécial « Couleurs », ainsi qu'à deux ateliers de poterie : un pour les enfants (mercredi 8 février, à 14h00) et un pour les adultes (samedi 18 février, à 14h30). Inscrivez-vous pour pouvoir travailler la terre avec la spécialiste en la matière, Léa Croison.

## Poterie

Léa CROISON



**En mars**, nous invitons les enfants à partir de 6 ans pour écouter des histoires spécialement sélectionnées à l'heure du conte (le 8 mars, à 10h30). Le café littéraire a lieu le samedi 11 mars, à 10h30 pour vous présenter nos coups de cœur. Enfin, nous invitons, le samedi 25 mars, de 10h30 à 12h00, les adultes pour une séance de sophrologie avec Louison Nielman. Nous vous demandons d'amener : tapis, serviette, bouteille d'eau et bonne humeur. Inscrivez-vous car les places sont limitées !

## Sophrologie

Pour les adultes  
Louison Nielman



Suivez-nous sur Facebook  
<https://www.facebook.com/mediathequethuitdeloison/>  
et Instagram  
<https://www.instagram.com/mediathequethuitdeloison/>  
pour plus d'informations.



# NOUVEAU

Communauté de Communes  
Roumois Seine



en Normandie

# Le Thuit de l'Oison

est sur



# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !



Durant le mois de décembre, le péricolaire du Thuit de l'Oison a travaillé sur la légende des lutins farceurs.

Après un grand périple, les lutins ont envoyé des cartes postales pour montrer aux enfants les « Noël du monde ».

Les enfants ont fabriqué leur maisonnette et ont attendu patiemment leur arrivée.



Après des grands jeux péricolaires, les lutins FILOU et FIDOUILLE sont arrivés dans nos accueils.

Ce projet passerelle s'est poursuivi avec la crèche et l'ALSH des Monts du Roumois pendant les vacances de Noël.

Les lutins ont donné beaucoup de missions aux enfants (car ils avaient volé les clés du minibus / les clés du traineau du père Noël...) et pendant que nous n'étions pas là, ils ont fait des bêtises...



Nous avons ensuite eu la visite d'un grand lutin qui nous a fait un beau spectacle pour faire réapparaître Filou et Fidouille quelques instants après Noël.



Une vidéo est visible à l'accueil de loisirs.



## Comité des Fêtes du Thuit-Anger

L'automne 2022 a été ponctué de plusieurs activités organisées par le Comité des Fêtes du Thuit-Anger :

Septembre : le traditionnel **COCHON GRILLÉ** – environ 190 personnes... de la belle humeur et le soleil au rendez-vous.

En lien avec l'inauguration de la voie douce et



de multiples activités, la traditionnelle **FOIRE À TOUT** du dernier dimanche de septembre a été exceptionnellement déplacée. Une trentaine d'exposants se sont installés sur la voie douce... Belles ventes, ambiance festive... Tout était parfait jusqu'en moitié d'après-midi où le temps s'est fortement gâté obligeant tout le monde à se replier.



Octobre : **SOIREE JAZZ** Hommage à Glenn Miller par Philippe Crestee et P'tit Big Band. Une petite centaine de participants pour une



soirée musicale dynamique accompagnée d'une planche de charcuterie et d'un café gourmand.



2023 : **L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE** du Comité Des Fêtes aura lieu le samedi 21 JANVIER 2023 à 10h à l'ancienne mairie du Thuit-Anger. C'est avec plaisir que nous vous y accueillerons.

## Club de l'Amitié du Thuit-Signal

Le Club de l'Amitié créé en 1981, compte aujourd'hui 104 membres (38 hommes et 66 femmes). Nous nous réunissons à la Salle des Fêtes Philippe Aubin, TOUS les mardis après-midi de 14h à 18h devant des jeux de société (dominos, tarot, manille, triominos, scrabble, labyrinthe, ...) et un goûter.

La cotisation est de 20 € pour l'année.

Nous proposons plusieurs activités dans l'année : Barbecue, Crêpes Party, Galette des Rois, Sorties en car, Repas de Noël dansant...

### Pour nous contacter :

La Présidente : Mireille LADIRAY  
06.16.47.83.76

La Secrétaire : Élisabeth JARDINIER  
07.80.61.55.34

La Trésorière : Annie ALLEAUME  
09.52.27.81.51

Enfin, la COVID nous a laissé un peu de temps pour organiser et célébrer le Beaujolais nouveau. Depuis quelques années, le Comité des Fêtes de Thuit-Simer propose une soirée festive autour de cet événement annuel.

Le Beaujolais est devenu un incontournable dans notre pays et, depuis quelques années, un incontournable à la salle des fêtes Jean de La Fontaine.

C'est avec un vrai plaisir que, suite aux reports liés à la pandémie, qu'en cette année 2022 la soirée liée à l'arrivée du nouveau nectar a pu avoir lieu à l'initiative du Comité des Fêtes de Thuit-Simer.

Boire, avec modération, mais avec le plaisir de trinquer avec tous ceux qui étaient présents, voilà ce qui a permis aux organisateurs de ne pas avoir à

regretter les efforts mis en place pour la réussite de cette soirée.

D'autant plus que Monsieur Philippe Brun, député de notre circonscription était présent parmi nous pour partager notre satisfaction. Merci à lui et à tous ceux qui ont permis la réussite de cette soirée.

A bientôt, pour de nouvelles aventures avec le Comité des Fêtes de Thuit-Simer !



## Compagnie des Archers du Thuit-Signol

L'année 2022 fut une bonne année pour les CATS, nous avons actuellement 68 adhérents, nous retrouvons un niveau sensiblement égal à celui d'avant la période Covid. Cette saison a été marquée par l'arrivée de nombreux compétiteurs et l'émergence parmi la jeune génération de graines de championnes et de champions qui ont mis en lumière la commune du Thuit de l'Oison sur les championnats départementaux, régionaux et nationaux en tir olympique :

### Sélection dans les collectifs fédéraux

- 2 de nos archers sont dans le collectif régional jeune : Lilly et Noé
- 2 autres sont dans le collectif départemental: Kelyan et Alban

### CHAMPIONNAT en Salle

- Médaille d'argent pour l'équipe Jeune
- Médailles au Championnat départemental jeune : Lilly, Noé, Antoine et Alban
- Médailles au championnat Régional : Noé et Antoine
- Noé, qualifié au Championnat de France termine 9ème

### CHAMPIONNAT en Extérieur

- 9 médailles au Championnat départemental: Lilly et Nathalie, Kelyan, Laurent, Florian, Alban, François et Raymond
- 3 médailles au championnat Régional : Kelyan, Noé, Alban et Cyril
- Noé et Cyril se sont qualifiés pour le Championnat de France.

Des médailles aussi en tir sur Parcours au Championnat départemental et Régional de tir en Campagne pour Laurent et Raymond, une médaille au championnat en Tir 3D pour Jessy, 2 médailles pour Laurent et Nathalie en Tir Beursault et une

qualification au Trophée National Mixte pour Nathalie et Cyril.

La saison 2022/2023 en salle est déjà bien avancée et nos archers sont bien présents sur tous les concours de l'Eure et sur certains hors département et ils essaient de se qualifier pour les championnats régionaux qui se dérouleront mi-février, et pour le championnat de France début mars. Ensuite débutera la saison extérieure.

En plus de 20 ans d'existence, une gestion sereine a permis d'acquérir l'équipement nécessaire permettant l'initiation et la pratique du tir à l'arc. La Communauté de Commune Roumois Seine, la municipalité du Thuit de l'Oison et la municipalité de Boissey-le-Chatel mettent à disposition les infrastructures permettant la pratique du tir à l'arc en toute sécurité.

Le club dispose de créneaux horaires dans la salle omnisport Jean Gachassin au Thuit de l'Oison ainsi qu'au gymnase Colette Besson à Boissey-le-châtel, permettant le tir de 5 à 30 mètres et d'une capacité de 10 cibles en largeur

### Pour nous rejoindre :

#### **Créneaux de 18H35 à 20H30 salle Jean Gachassin,**

- Les mardi et mercredi pour Jeunes et Débutants,
- Le jeudi pour les Compétiteurs et Archers confirmés

#### **Créneau de 14H30 à 17H00 à Boissey le Chatel le samedi**

Si vous souhaitez contacter la Compagnie des Archers de Thuit signal :

Email : [cats.thuitsignol@gmail.com](mailto:cats.thuitsignol@gmail.com)

Site : <http://archers.thuitsignol.free.fr>

Facebook : La Compagnie des Archers de Thuit Signal

Instagram : [les\\_archers\\_de\\_thuit\\_signal](#)

## Nihon Tai Jitsu des Thuits

L'association a officiellement inauguré son ouverture dans la commune des Thuit de L'Oison le Dimanche 04 Décembre 2022.

Un stage a été organisé le matin rassemblant une quinzaine de pratiquants de différents club et styles. Rémy et François 2ème Dan FFK en Nihon Tai Jitsu ont transmis leur savoir durant 3 heures dans une ambiance conviviale et détendue.

À la suite du stage, afin de fêter l'inauguration, un apéritif déjeunatoire a été servi aux participants mais également aux représentants du conseil municipal invités par l'association pour les remercier de la confiance et de leur support le

développement de l'association.



## Thuit-Dance



On revient sur la représentation 19 juin 2022 qui s'est déroulée à la salle Philippe Aubin et nous a transporté à travers le temps. La soixantaine d'élèves ont pu faire voir leur progrès devant un public au rendez-vous (350 personnes pour les 2 représentations). Elles se sont prêtées au jeu des photos avec Nadia, la photographe. Ça a été un moment pour tous. On vous retrouve le 10 septembre pour la journée des assos et une nouvelle année. Pour tous renseignements : Aurélie 07865375225 Coralie 0668293062 La photographe Nad'clac 0658693649 si vous cherchez une photographe.

## Salon de Peinture et de Sculpture

Pour cette 32ème édition pas moins de 21 artistes Peintres et Sculpteurs exposeront à la Salle des Fêtes Philippe Aubin.

Les invités d'honneur sont Jean-Louis VAUTIER pour la Peinture et Alain TRIBALLEAU pour la Sculpture.

Le Salon est ouvert tous les jours de la semaine de 17h à 19h et le week-end de 10h à 18h.

Nous vous attendons nombreux !

Venez découvrir le Parcours Artistique visible depuis l'extérieur de la Médiathèque et des vitrines de nos commerçants.

## Salon de peinture et de Sculpture

### Au Thuit de l'Oison

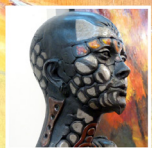
du 03 au 12 février 2023

Salle des Fêtes Philippe Aubin

Tous les jours : 17h à 19h et le week-end de 10h à 18h

#### Invités d'honneur

Jean-Louis VAUTIER  
et  
Alain TRIBALLEAU



BELLANGER Myria, BOHERS Pierre, BRUNEAU Annabelle,  
CHARLET Danièle, DUBOSC Viviane, DUPÉ Étienne,  
FERRANDO Annie-Claude, FONLUPT Martine,  
GILLOPE Martine, GIRARD Marie-Antoinette, HAROU Emmanuel,  
LEBOUTEILLER Jérémy, MASSON Axelle, MILLOUR Yvan,  
NAVINEL Valérie, RAGIB Paul, ROCQUIGNY Joël,  
VIAN Lucien, ZHARAYA Eugéniya.

## Les rendez-vous du Comité des Fêtes du Thuit-Signol

**SAMEDI 28 JANVIER 2023**



**SALLE DES FETES - THUIT SIGNAL (27370)**  
14 heures

**SPECIAL BONS D'ACHATS**  
**2 500 € de gain**

1er lot : 800 €  
3€ le carton, 20€ les 10

Tombolas toute l'après midi  
Ouverture des portes 12 h 00  
Buvette et restauration sur place

**Renseignements et Réservations au 06 87 45 12 73**  
Organisation : Comité des Fêtes du Thuit Signol

**Loto**  
Samedi 28 janvier à 14h  
Salle des fêtes  
Ouverture dès 12h00  
Restauration, buvette.  
Réservations 06.87.45.12.13

**Fruits de Mer**  
Inscriptions à partir  
du 06 février  
Salle des Fêtes  
lundi & jeudi  
17h00 à 19h00  
Réservations  
cdf.thuitsignol@gmail.com  
Tél. : 06.87.06.01.87

Comité  
des Fêtes  
Thuit-Signol

**SOIRÉE FRUITS DE MER**  
**SAMEDI 25 MARS 2023 - 20H00**  
Salle P. Aubin - LE THUIT DE L'OISON



Apéritif, buffet de fruits de mer à volonté,  
fromage, dessert et café  
(boissons non comprises)  
Suivi d'une soirée dansante avec  
l'Orchestre Tom Bréard  
Réservation :  
cdf.thuitsignol@gmail.com  
Lundi et jeudi 17h à 19h à la salle P. Aubin  
et samedi matin sur le Marché du Thuit de l'Oison

### La tribune

En ce début 2023, nous aurions pu longuement épiloguer sur les derniers rebondissements au sein de la communauté de communes, et le départ de Cédric Brout de la vice-présidence.

Nous aurions pu nous désoler de la chute de statues dans l'église de Thuit Signol, dont l'état ne cesse de se dégrader ou encore des panneaux solaires des halles commerciales, à l'arrêt depuis des années à l'heure où les prix de l'énergie s'envolent.

Cependant, il nous semble que nous avons tous besoin d'ondes positives. Aussi nous vous proposerons cette fois de nous enrichir des expériences positives de communes dont le cœur du fonctionnement est la participation citoyenne.

A Kermaria-Sulard (22), la municipalité a formé 12 quartiers et désigné 2 à 3 correspondants pour chaque, avec plusieurs missions : être à l'écoute des habitants, créer du lien, veiller à ce que personne ne soit isolé et faire remonter vers les problèmes qui relèvent de la municipalité.

A Pont Péan (35), un conseil participatif a été constitué, formé de trois collègues : le premier regroupe des personnes tirées au sort, le second de volontaires et le troisième d'élus. Ces trois collègues se réunissent sous forme de conseils participatifs pour cheminer ensemble.

A Pont Péan toujours, un budget participatif de 10000€ est proposé aux citoyens avec une attribution au vote majoritaire. « Nous avons souhaité mettre en œuvre le vote 'au jugement majoritaire' qui permet de juger tous les projets en évaluant le mérite de

chacun sur une échelle de mentions (excellent, très bien... passable...insuffisant, à rejeter). Il permet de ne dénigrer aucun projet et montre aux habitants qu'il n'y a pas qu'une seule manière d'exprimer un vote», s'exprime une adjointe.

A Rienc-sur-Bélon (29), un skate-park a été conçu et construit par les jeunes de la commune. La commune a choisi de laisser les jeunes réaliser la plus grande partie du chantier à l'exception du lissage du sol, sous-traité à une entreprise privée. Les chantiers, organisés par le Point Information Jeunesse et les jeunes eux-mêmes, se sont étalés sur deux ans, les samedis en journées ou demi-journées. Les agents des services techniques apportaient les matériaux et manipulaient les engins si besoin. Le maire agissait comme « assistant à maîtrise d'ouvrage ». L'assurance communale couvrait les jeunes bénévoles contre les éventuels accidents liés aux chantiers.

Enfin, plus près de notre commune, la ville de Rouen a mis en place sa plateforme de démocratie citoyenne, son assemblée citoyenne, ses ateliers de quartiers et un budget participatif.

Nous pourrions poursuivre longuement...

La liste des communes mettant fin à la centralisation des décisions par une poignée de personnes s'allonge. C'est notre vœu pour cette année 2023.

A toutes et tous, nous vous souhaitons une très belle année et restons à votre écoute.

Mélanie, Denis, Magalie, Eric, Noémie et tous les membres non élus mais fidèles au mouvement de « L'autre choix au Thuit de l'Oison »

## Un retour en images

### Repas des anciens

Le samedi 8 octobre, près de 450 convives se sont retrouvés après 2 ans de Covid pour un moment de convivialité. Au programme repas, spectacle, danse, il y en avait pour tous les goûts !

Un retour dans les années pop, les pantalons patte d'éléphant, robes et chemises à fleurs, cheveux longs et bandana ... un voyage dans le temps qui a permis de retrouver nos aînés en bonne santé, prêts à s'amuser !



### Festivités de Noël au Thuit de l'Oison

Samedi 3 décembre 2022, les festivités de Noël ont débuté au Thuit de l'Oison.

Les enfants d'élémentaires accompagnés de leur famille ont pu rencontrer « Chapo » le Magicien Officiel du Père-Noël qui les a transportés dans une aventure folle. Magie, musique, conte ... Une matinée récréative autour d'un petit déjeuner préparé par les lutins du Père Noël.



L'après-midi, place à un goûter intergénérationnel entre aînés et ados du village.

La MUSICA MAUROIS, compagnie de lycéens de l'option musique du Lycée André Maurois ont interprété des chants de Noël et plus contemporains. Lorsque la jeunesse vient vers les sages, une alchimie parfaite nourrit le respect et la sympathie.

Merci à Céline LECONTE, professeur de musique et à ses élèves pour ce bon moment.



Mercredi 7 décembre, les petits du village étaient invités par le Père-Noël au spectacle de marionnettes. C'est aujourd'hui l'anniversaire de Mirabelle et tous ses amis, les animaux de la ferme, ont décidé de l'emmener danser à la fête du village.

Ils doivent trouver le « pas comme nous ». Un spectacle magique sur le vivre ensemble et sur les différences.



### Préhandys 276

L'association PREHANDYS 276 vient en aide aux familles d'enfants porteurs de handicap afin de les accompagner dans leurs démarches administratives mais également sur leur insertion dans la société.

**Samedi 7 janvier**, les membres de l'association PREHANDYS 276 se sont réunis pour l'assemblée générale. Une matinée placée sous le signe de la famille avec des jeux de société, café, et repas partagé.

L'occasion de rappeler les actions de l'année 2022: Trampoline Park, Sortie à Rouen, spectacle de Noël et l'échange avec le Québec.

Vous voulez rejoindre l'association, contactez-nous à [prehandys@gmail.com](mailto:prehandys@gmail.com).

Prochain rendez-vous, le Samedi 11 Mars 2023 au Campanile à Thuit-Anger pour une table ronde: Précoce, Surdoué Haut Potentiel ... Mon enfant est-il comme les autres ?



# Les animations du début d'année 2023

## Janvier

- 20 janvier - Voeux du Comité des Fêtes du Thuit-Simer - SDF T-SM
- 20 & 21 janvier - Escape Game à la Médiathèque
- 27 janvier au 28 février - Parcours Artistique à la Médiathèque & Commerçants
- 28 & 29 janvier - Soirée à thème du Comité des Fêtes du Thuit-Anger - SDF T-A

## Février

- 04 février - AG du Comité des Fêtes du Thuit-Simer - SDF T-SM
- 04 au 12 février - Salon de Peinture et de Sculpture - SDF T-SG
- 08 février - Atelier poterie (enfants) à la Médiathèque
- 15 au 24 février - Technocom - SDF T-SG
- 18 février - Atelier poterie (adultes) à la Médiathèque

## Mars

- 04 mars - Soirée dansante avec Harlem Swing - SDF T-SG
- 11 mars - Table avec Préhandys - SDF T-A
- 11 mars - Twirling Bâton - SDF T-SG
- 11 mars - Soirée Couscous avec La Thuit-Marmaille - SDF T-SM
- 18 & 19 mars - Salon du développement durable - SDF T-SG
- 25 mars - Séance de Sophrologie à la Médiathèque
- 25 & 26 mars - Salon Bien-Être du Comité des Fêtes du Thuit-Simer - SDF T-SM
- 25 mars - Soirée Fruits de Mer du Comité des Fêtes du Thuit-Signol - SDF T-SG

## Avril

- 1er avril - La Thui-Marmaille - SDF T-SG
- 08 avril - Chasse aux Oeufs des Comités des Fêtes - SDF T-SG
- 08 avril - Soirée AOTS Tennis de Table - SDF T-A

## Mai

- 08 mai - Cérémonie Patriotique au Thuit-Simer
- 13 mai - Loto du Comité des Fêtes du Thuit-Simer - SDF T-SG
- 13 mai - Course ensemble pour Clara au Thuit-Signol
- 14 mai - Journée pédestre du Comité des Fêtes du Thuit-Anger - SDF T-A

